

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

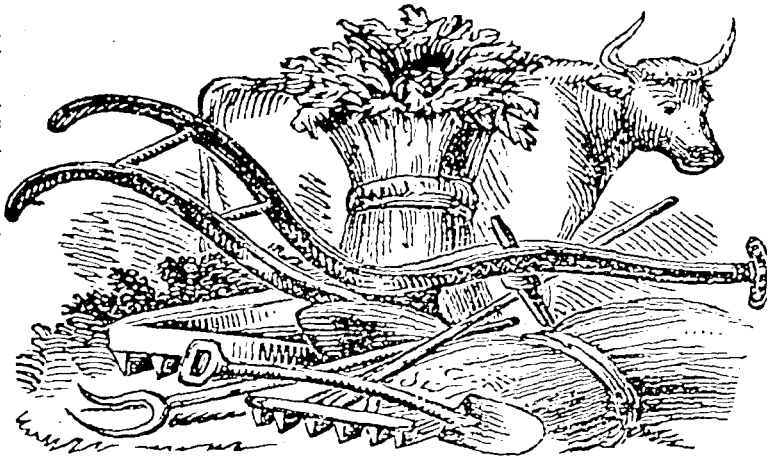
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire  
**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à  
**FIRMIN H. PROULX.**

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE :

*Causerie agricole* : Traitement des animaux en automne.

*Recue de la Semaine* : Deux-centième anniversaire de l'érection du siège de Québec.—Mandement de Mgr. l'Archevêque. — Le ministère de notre Chambre Provinciale.

*Sujets divers* : Les colons à Notre-Dame des Anges, comté de Portneuf. — Exhibition de la Société d'agriculture du comté de Témiscouata. — Nourriture qui convient aux animaux.

*Petite chronique* : La pêche au saumon. — Comment on peut s'instruire. — Exposition agricole du comté de St. Jean d'Iberville. — Fabrication du fromage dans le pays.

*Recettes* : La brique à la vinaigrette contre les douleurs rhumatismales. — Matelas ou sommiers de mousse.

## CAUSERIE AGRICOLE

TRAITEMENT DES ANIMAUX EN AUTOMNE.

En Canada, comme dans tous les pays froids, l'automne est une saison fort malsaine et très défavorable à la santé de nos animaux domestiques. L'humidité froide, les brumes de cette saison glacent le sang dans les veines des êtres vivants, et en prédisposent un grand nombre à des maladies très dangereuses dont il est très difficile de les guérir dans le courant de l'hiver.

Nos bestiaux, quoique protégés par une assez épaisse fourrure capable de les protéger contre les grands froids de l'hiver, ne peuvent résister sans souffrance à la froide humidité de l'automne. Dès que les intempéries font leur apparition, les animaux cherchent quelque abri qui puisse les protéger ; s'ils peuvent atteindre quelque bois ils se hâtent de se rendre sous le couvert des arbres, et une fois installés sous ces abris imparfaits, ils n'en sortent que lorsque le mauvais temps est terminé ; la faim ne peut même les décider à quitter leur retraite pour aller en plein champ prendre leur nourriture.

Mais les abris sont bien rares dans nos pâturages, aussi nos bestiaux souffrent-ils affreusement des intempéries de l'automne. D'ordinaire, ils se massent dans un coin du pâturage, cherchant à se réchauffer réciproquement. Cependant la chaleur qu'ils conservent par ce moyen n'est toujours qu'insuffisante, et tout, dans leur apparence extérieure, nous démontre qu'ils souffrent beaucoup : ils tiennent la tête basse, marchent avec difficulté, le corps rentré en lui-même, et le poil hérissé.

Les nuits d'automne surtout sont pour nos animaux des moments d'affreuse souffrance ; car pendant ces nuits non-seulement les rosées sont excessivement abondantes, mais encore la température s'abaisse beaucoup, et les bestiaux n'ont aucun moyen de se préserver ni de ces rosées, ni de

**IMPORTANT POUR NOS ABONNÉS !**

POUR LA

**PRIME!!!**

VOIR A LA PREMIÈRE PAGE DU NUMÉRO 47.

LE VOLUME OFFERT EN PRIME :

**L'ELEVAGE DU CHEVAL**

CONTIENDRA DE 96 à 104 PAGES

Son utilité vaudra le prix de l'abonnement à la Gazette des Campagnes. Les nouveaux abonnés qui paieront d'avance auront droit aux deux volumes offerts en prime.

cette basse température.

Nos races indigènes mêmes, quoique habituées à ces intempéries, quoique élevées et entretenues dans ce milieu si malsain en souffrent considérablement; et les races améliorées encore plus. D'ordinaire, dès que les froids de l'automne arrivent, le cultivateur s'empresse de mettre quelques-uns de ses animaux à l'abri, ses chevaux par exemple; c'est qu'il comprend que les intempéries sont préjudiciables à la santé de cette espèce animale. Pourquoi n'agit-il pas de la même manière à l'égard de ses autres bestiaux? La santé des bêtes à cornes, des moutons et des porcs n'est-elle pas aussi précieuse pour lui que celle de ses chevaux? Croit-il par hasard que les produits d'un animal malade ou souffrant sont aussi abondants que ceux d'une bête en bonne santé et bien portant?

Evidemment, il y a chez un grand nombre de cultivateurs un manque de réflexion des plus déplorables. Il ne faudrait pourtant pas aller chercher bien loin les raisons qui engagent les cultivateurs à traiter leurs animaux avec plus de soins et à se montrer plus soucieux de leur santé. L'intérêt de la culture seule, la nécessité d'une plus forte production sont une raison suffisante pour engager tout exploitant du sol, tout propriétaire de bestiaux à préserver ces derniers des intempéries.

En effet, aussitôt que les intempéries malsaines de l'automne font leur apparition, les bestiaux de toute espèce voient leur production diminuer rapidement. Le lait tarit dans le pis des vaches, les bestiaux, qui jusqu'alors ont engraisé avec l'herbe du pâturage, n'augmentent plus et même quelquefois, diminuent de poids, la croissance des jeunes animaux s'arrête presque subitement; seule la laine des moutons continue de croître, sans doute parce qu'il est dans la nature du mouton de se préparer une plus épaisse couverture contre les froids plus intenses qui doivent bientôt se faire sentir; mais il est digne de remarque que, si la croissance de la laine ne s'arrête pas sous l'influence des intempéries, du moins elle est loin d'être aussi rapide que dans les saisons plus favorables.

Mais la mauvaise influence des pluies et des nuits froides de l'automne est surtout remarquable à l'égard des vaches laitières. Chacune de ces pluies et de ces nuits glacées marque un degré dans la diminution de la lactation. C'est tantôt une chopine, tantôt une pinte et quelquefois même un pot de lait de moins par jour que l'on obtient par vache. Depuis la fin d'août ou le commencement de septembre, jusqu'au commencement de novembre, époque où tous les animaux sont internés pour l'hiver dans les étables, la diminution est constante.

Mais chose encore plus digne de remarque, c'est que le commencement de la stabulation d'hiver est généralement marqué par une augmentation notable dans la production du lait. Si les vaches reçoivent une nourriture nous ne dirions pas abondante, mais simplement suffisante, dès qu'elles ont passé une couple de jours à l'étable, leur lait revient pour employer l'expression consacrée, et pendant plusieurs semaines elles donnent plus de lait qu'elles n'en donnaient dans les dernières semaines qu'elles ont vécu sur le pâturage.

A quoi donc attribuer cette anomalie, car c'est là une véritable anomalie; puisque dans l'ordre naturel des choses la lactation devrait être d'autant plus facile que l'on s'éloigne plus du moment de la mise-bas? Evidemment cette rérudescence de production ne peut être attribuée qu'au bien-être que les vaches éprouvent dans les étables où elles viennent d'être internées. Or, puisque ce seul fait de la sta-

bulation provoque cette augmentation dans la production du lait, il faut nécessairement en conclure que la décroissance notable produite pendant les derniers jours du pâturage ne l'a été qu'artificiellement par les intempéries dont les animaux ont souffert.

On ne dira certainement pas que le lait des vaches à l'étable augmente parce que la nourriture est meilleure; ce serait un contre-sens. En effet, l'herbe du pâturage quelque dure qu'elle soit, est toujours beaucoup plus succulente et plus estimée que le meilleur foin. En outre, par sa nature aqueuse, elle favorise beaucoup plus la lactation que ce dernier, de même que toute matière humide fait produire plus de lait qu'un volume équivalent de matière sèche, de même qu'une certaine quantité de grain moulu et délayé dans l'eau est préférable sous le même rapport à la même quantité d'un même grain rond et sec.

Puisque les intempéries de l'automne sont si dommageables sous ce point de vue, le cultivateur commet donc une faute énorme en y laissant ses bestiaux exposés pendant les longues journées et surtout pendant les longues nuits froides et humides si communes en cette saison.

Dans les contrées où l'on comprend mieux que nous les besoins des animaux domestiques, et elles sont nombreuses ces contrées, on agit tout différemment. Là, les bestiaux sont préservés soigneusement de toutes les intempéries. Lorsque quelque vent froid et humide vient refroidir la température et pendant toutes les nuits froides dans quelque saison que l'on soit, les bestiaux sont conduits sous de bons abris, où ils reçoivent une abondante nourriture composée de fourrages verts, choisis et succulents.

Les meilleurs cultivateurs de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et des Etats-Unis suivent rigoureusement ce système qui est devenu une coutume qu'ils ne voudraient pour aucune raison mettre de côté. Nous ne parlons pas de la Belgique et de la Hollande où les animaux sont tenus tout le long de l'année à la stabulation dans des locaux convenables. Pourtant les pays que nous venons de nommer ont un climat beaucoup plus doux que le nôtre, la saison de végétation y est beaucoup plus longue, les pluies d'automne n'y sont jamais aussi glacées, ni les nuits aussi froides. Si donc il y avait des cultivateurs qui eussent raison de ne pas préserver leurs bestiaux des intempéries, ce devrait être ces cultivateurs anglais, écossais, français, allemands, qui possèdent un climat si doux et non pas nous, cultivateurs canadiens, qui avons un climat si rigoureux et surtout des automnes ordinairement si pluvieux et si malsains. Puisque les premiers prennent tant de soins de leurs bestiaux à plus forte raison devons-nous suivre l'exemple qu'ils nous donnent.

Si nous ne nous trompons, bien peu d'écrivains agricoles canadiens ont traité ce sujet important des soins à donner au bétail en automne. C'est un malheur; car si on avait fait connaître au cultivateur la faute qu'il commet en laissant ses bestiaux exposés aux mauvais temps, si l'on avait appelé son attention sur les pertes qu'il subit en négligeant ainsi ses producteurs de denrées animales, nous ne doutons pas qu'il n'eût depuis longtemps adopté d'importantes améliorations dans la manière de soigner ses animaux domestiques.

Mais la coutume si générale de laisser le bétail de la ferme exposé aux intempéries n'a pas seulement pour effet de diminuer la production, elle a encore, comme nous l'avons dit plus haut, les plus désastreux effets sur la santé des animaux. Nous pouvons dire sans crainte de nous tromper que la moitié au moins des maladies mortelles qui at-

taquent ces derniers dans le courant de l'hiver et au printemps ont pour cause déterminante les intempéries dont ils ont souffert en automne.

L'apparence rachitique et misérable de tous nos jeunes animaux ont pour cause principale ces intempéries aidées d'une nourriture peu convenable et souvent insuffisante.

Différentes maladies, entre autres ce terrible mal de cornes ou plutôt ce mal de tête si commun chez nos vaches, et qui en emporte un si grand nombre tous les ans, ont encore pour cause les mêmes intempéries. Nous avons entendu exprimer cette opinion par des cultivateurs très-expérimentés des Etats-Unis, et les faits nombreux dont nous avons été témoin leur donne mille fois raison.

Ce sont encore ces intempéries qui déterminent ces coups de sang ou ces attaques d'apoplexie par lesquels nos porcs sont enlevés en quelques heures.

Enfin la pourriture des moutons est encore produite par les mêmes causes.

Cultivateurs canadiens, nous en appelons à votre bon sens pratique, vous voyez combien de pertes vous faites tous les ans, vous reconnaissez combien vos intérêts en souffrent; eh bien adoptez le remède facile que nous vous proposons.

## REVUE DE LA SEMAINE

Nos lecteurs nous sauront gré de publier le remarquable mandement de Mgr. l'Archevêque de Québec à l'occasion de 200<sup>ème</sup> anniversaire de l'érection de l'Evêque de Québec, ainsi que quelques détails concernant cette fête religieuse.

*Mandement de Mgr. Taschereau, Archevêque de Québec.*

" Dans quelques semaines, Nos Très-Chers Frères, il y aura deux cents ans que le Souverain Pontife Clément X, d'heureuse mémoire, a érigé le diocèse de Québec, gouverné depuis quinze ans déjà par l'illustre François de Montmorency Laval, en qualité de vicaire Apostolique. Dans un pays nouveau comme le nôtre, où tout est pour ainsi dire, d'hier, une pareille durée est un fait remarquable et digne d'être célébré. C'est pourquoi, j'ai résolu d'en faire la mémoire au premier octobre prochain, qui est le propre jour où fut signée la bulle d'érection du diocèse de Québec.

" Deux sentiments devront en ce jour se partager nos cœurs; la reconnaissance et la confiance.

" Oui, N. T. C. F., rendons grâces en tout temps et pour toutes choses, au nom de Notre Seigneur Jésus Christ, à Dieu le Père.

" Rendons grâces au Dieu de toute miséricorde, qui a voulu que ce beau et vaste continent lui fût consacré dès sa découverte par des croix plantées çà et là le long de nos fleuves et de nos lacs, et que ce signe de salut fût porté jusqu'à ses extrémités les plus reculées.

" Quand les premiers chrétiens venus de l'Europe remontrèrent notre majestueux Saint-Laurent, ils ne virent de tous côtés que des forêts à perte de vue, habitées par des peuplades errantes, assises à l'ombre de la mort et ensevelies dans les erreurs de l'idolâtrie. La religion commença dès lors à remplir sa mission divine; le Christ avait dit: *Je suis venu allumer le feu sur la terre et que voulez-vous que ce feu s'étende de plus en plus?* (Luc XII. 49). O saints missionnaires! pénétrez donc dans ces immenses forêts, portez y le flambeau de la vérité et de la charité comme le veut le Prophète Royal (Ps. LXXXII. 15). Allez verser vos sueurs et votre sang sur cette terre bénie d'où surgiront, jusqu'à la fin des siècles, des moissons abondantes pour le

Père de Famille. D'un océan à l'autre, depuis le pôle nord jusqu'au golfe du Mexique, les vallées immenses de deux fleuves larges et profonds, quelle étendue de territoire à découvrir, à parcourir, à évangéliser!

" Ah! si le premier évêque de Québec, le pieux et zélé de Laval, revenait sur la terre, quel cri d'admiration et de reconnaissance il pousserait du fond de son cœur en voyant les progrès qu'a faits l'Évangile dans ce continent! L'Église de Québec, si petite, si humble, si faible dans ses commencements, chargée néanmoins de porter la parole divine et la bonne nouvelle dans un territoire plus vaste que l'Europe entière, cette Église n'a point failli à sa mission, elle n'a pas succombé sous le fardeau et aujourd'hui elle compte avec orgueil les provinces, les diocèses et les vicariats apostoliques dont elle est la mère féconde.

" Ces merveilles, ce n'est pas une main d'homme qui les a opérées; à Dieu seul en doit revenir la gloire; à Dieu seul donc reconnaissance sans borne! A l'exemple des Machabées, *chantons des hymnes, bénissons Dieu hautement parce qu'il est bon et que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.*

" Après avoir ainsi jeté un regard de complaisance sur le passé, nous pouvons bien contempler l'avenir avec une ferme confiance et compter que Dieu, qui a béni si prodigieusement cette église, ne laissera pas son ouvrage inachevé.

" Cette ferme confiance ne doit pas néanmoins ralentir en nous la ferveur de la prière. Vous le savez, N. T. C. F., Dieu aime que nos cœurs soient toujours dirigés vers lui, comme vers un père plein de bonté; ce qu'il veut faire de bien à ses créatures, il désire que nous le lui demandions pour reconnaître son souverain domaine; la prière nous donne occasion d'approcher de son trône et de venir rechauffer nos cœurs au contact de cette charité infinie qui est Dieu lui-même. Toutes ces merveilles admirables que sa main toute-puissante opère à chaque instant dans l'ordre surnaturel, Dieu aime à nous y associer par la prière qui, montant vers son trône comme un parfum de bonne odeur, redescend sur nous comme une rosée bienfaisante toute imprégnée de grâce et de sa bénédiction.

" Voilà pourquoi, N. T. C. F., après avoir entonné l'hymne de la reconnaissance pour de si grands bienfaits, nous ne devons jamais cesser de tenir nos cœurs et nos mains élevés vers le trône de la grâce pour y obtenir miséricorde et trouver grâce dans un secours opportun. Demandons à Dieu qu'il continue de verser sur notre chère Église, et sur celles qui en sont sorties ses bénédictions les plus abondantes jusqu'à la consommation des siècles, afin que suivant la parole d'Isaïe (LIV 3) elle s'étende encore à droite et à gauche et que sa postérité ait les nations pour héritage et habite les villes maintenant désertes:

" Afin que notre reconnaissance se manifeste avec plus d'éclat et que nos prières soient plus efficaces, nous avons invité les cinquante-neuf évêques, dont les diocèses ont autrefois fait partie de celui de Québec, à venir rendre grâces avec nous et à unir leurs prières aux nôtres dans cette circonstance solennelle. Bon nombre d'entre eux ont déjà promis de venir ou d'envoyer quelqu'un pour les représenter, et ainsi s'accomplira au milieu de notre cité la consolante promesse du même prophète (LI. 3) *La joie et l'allégresse y paraîtront de tous côtés; on y entendra les actions de grâces et les cantiques.*

" Mais voici, N. T. C. F., une autre voix bien plus autorisée qui daigne s'unir à nous dans ce concert de reconnaissance et de prières.

" Notre Saint-Père le Pape, à qui nous avons demandé,

pour cette occasion, la faveur d'une indulgence plénière et la faculté de donner la bénédiction apostolique, nous a accordé volontiers ce double bienfait. Nous savons de bonne source qu'il a manifesté sa joie et son admiration à la vue de la bénédiction répandue sur notre église de Québec, devenue la mère féconde de tant d'autres églises dans l'Amérique du Nord. Pour mieux exprimer les sentiments de son cœur paternel, il a voulu y ajouter deux autres faveurs qui demeureront comme un monument éternel de la fête que nous allons célébrer.

" L'Église de Notre-Dame, de Québec, d'abord humble chapelle où se réunissaient les rares familles qui composaient alors toute la population française et catholique de ces vastes régions, devint successivement paroissiale, cathédrale et métropole. Le Saint-Père a voulu lui conférer le titre plus auguste de *Basilique Mineure*.

" *Basilique* signifie *Maison royale*; et de même que les palais des princes sont distingués des autres demeures et participent au respect qu'inspire la majesté royale, ainsi les basiliques tiennent un rang à part dans la hiérarchie des édifices consacrés à Dieu.

" Il y a dans la ville de Rome cinq basiliques qu'on appelle *majeures*, à cause de leur antiquité, de leur splendeur et des souvenirs qu'elles sont destinées à perpétuer. En dehors de la ville sainte, aucune église du monde ne porte le même titre, mais il y a des *basiliques mineures* en nombre assez restreint, décorées de ce titre par un bienfait tout spécial du Siège Apostolique.

" Il est donc vrai de dire, N. T. C. F., que pour témoigner tout l'intérêt qu'il porte à la belle fête que nous allons célébrer, l'Immortel Pie IX a daigné placer l'église de Notre-Dame de Québec au nombre de celles qui figurent au premier rang en dehors de la ville de Rome.

" Salut donc, au vénérable basilique! consacrée à la Vierge Immaculée, reine des anges et des hommes! vraie *maison royale* où tant de pontifes ont reçu l'onction pontificale qui les a établis pasteurs, non-seulement pour l'église de Québec, mais aussi pour un grand nombre de diocèses qui lui doivent le jour! *Maison Royale* où depuis deux siècles tant de Lévités sont venus recevoir l'imposition des mains que lui a conféré le *Sacerdote Royal* (I. Pierre II. 9). C'est de votre sanctuaire qu'ils sont ensuite partis pour aller évangéliser, les uns, les côtes brumeuses de Terre-neuve, les autres, les rivages lointains de l'Océan Pacifique; ceux-ci ont dirigé leurs pas vers les froides régions du Nord-Ouest, ceux-là ont suivi le cours du Mississipi et ont porté jusque sur les bords du golfe du Mexique la bonne nouvelle envoyée de Québec! Rejoignez vous donc, ô vénérable basilique, car il est écrit: *Des enfants vous sont nés pour succéder à vos pères; vous les établirez princes sur toute la terre. Ils se souviendront de votre nom de génération en génération. Et pour cela les prophètes publieront éternellement vos louanges.*

" A ce privilège si honorable pour le diocèse de Québec, l'Immortel Pie IX a voulu ajouter le don d'une magnifique mosaïque qui représente la Sainte Vierge. Elle sera placée dans notre basilique et y demeurera comme un monument perpétuel de l'amour et de l'intérêt paternel que notre bien-aimé Pontife porte à ses enfants du Canada. Ce sera pour nous un nouveau motif de prier avec faveur le Dieu infiniment bon de prolonger les jours de notre père, et de lui donner la suprême consolation de voir le triomphe de la Sainte Église catholique sur tous ses ennemis. O Dieu de Clémence, dirons-nous avec le Prophète Royal, laissez-vous fléchir en faveur de vos serviteurs, comblez-nous de votre miséricorde dès le matin et remplissez-nous de consolation,

*afin que nous puissions nous réjouir à proportion des jours où nous avons été humiliés et des années où nous avons éprouvé des maux.*

" A ces causes et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons ce qui suit:

" 1o. Le mardi, 29 septembre courant, commencera dans la basilique de Notre-Dame de Québec, un *Triduum* durant lequel il y aura indulgence plénière en faveur de tous ceux qui s'étant confessés et ayant communie, visiteront la dite basilique et y prieront pour la conservation et l'augmentation de la foi dans tout ce vaste territoire qui a été autrefois ou qui est encore, sous la juridiction des Evêques de Québec. Le Saint-Sacrement demeurera exposé ces trois jours, depuis la messe de 5 heures jusqu'à celle de 8 heures inclusivement. Le mardi et le mercredi, à 6 heures du soir, il y aura salut et bénédiction du Saint-Sacrement.

" 2o. Le jeudi, le premier octobre, qui sera le dernier jour du dit *Triduum*, il y aura à 9 heures, messe solennelle pontificale avec bénédiction apostolique et *Te Deum*.

" 3o. Le dimanche suivant, on chantera le *Te Deum* après la messe paroissiale ou conventuelle dans toutes les Églises, où cette messe se célèbre avec chant. Si cette messe n'est pas chantée, on pourra se contenter de la réciter.

" Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les Églises où Chapelles paroissiales et autres où l'on fait l'office public, ainsi qu'en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

" Donné à Québec sous notre seing, le seau de l'Archidiocèse et le contre seing de notre secrétaire, en la fête de la Nativité de la Bienheureuse et Immaculée Mère de Dieu, huit septembre mil-huit-cent-soixante-quatorze.

" † E. A. ARCH. DE QUÉBEC.

" Par Monseigneur,

" C. A. COLLET, Ptre.,  
" Secrétaire. "

— Nous sommes heureux d'apprendre qu'à l'occasion de la célébration de cette fête religieuse, M. le grand vicaire Edmond Langevin, de Rimouski, se propose de faire paraître une nouvelle notice biographique sur Monseigneur Laval, premier Evêque de Québec. C'est une œuvre consciencieuse, à laquelle l'auteur a consacré de longues et patientes recherches et qui est destinée à jeter un nouveau jour sur bien des questions relatives au fondateur de notre Église.

— A la messe pontificale, célébrée à la cathédrale, le sermon de circonstance sera prêché par Sa Grandeur Monseigneur Racine, évêque élu de Sherbrooke.

— Mercredi, 30 septembre, second jour du *Triduum* célébré à la Cathédrale, à 5 heures du soir, il y aura avant la bénédiction du Saint-Sacrement, un sermon en anglais, prêché par Sa Grâce Monseigneur Lynch, Archevêque de Toronto. La population anglaise et irlandaise y sera spécialement invitée.

— C'est aussi mercredi, le 30 septembre au soir, qu'aura lieu l'illumination à Québec. Le signal en sera donné, à 8 heures P. M., par toutes les cloches des églises. Nous prenons avec plaisir que tous les citoyens de Québec se préparent à donner un grand éclat à cette partie de la fête.

— Le nouveau ministère pour notre Chambre Provinciale, et qui a dû être assemblé mardi, se compose comme suit: Secrétaire-Provincial et Ministre de l'Instruction Publique, l'Hon. M. De Boucherville; Trésorier, l'Hon. M. Robertson; Procureur Général, l'Hon. M. Church; Solliciteur-Général, l'Hon. M. Angers; Commissaire des Terres de la Couronne, l'Hon. M. Mailhot; Commissaire des Tra-

vauz Publics et de l'Agriculture, l'Hon. M. Garneau; Président du Conseil Législatif, l'Hon. M. Lemaire.

### Les colons à Notre-Dame des Anges, comté de Portneuf

Monsieur le Rédacteur,

Comme vous aimez à insérer dans les colonnes de votre journal tout ce qui a rapport à l'Agriculture, j'espère que vous accorderiez une petite place au récit d'un petit voyage fait à Notre-Dame des Anges, rivière Batiscan, au Nord de la nouvelle paroisse de St. Ubalde, dans le comté de Portneuf.

Vous dire les progrès qui se sont faits depuis trois ans, en défrichement, cela est presque incroyable. La beauté du site, la long de la rivière, nous fait présager une belle et grande paroisse avant longtemps; aussi, l'encouragement des colons ne laisse rien à désirer; établis pour la plupart depuis deux à trois ans, ils n'ont point peur de la hache pour éloigner la forêt et la remplacer par de riches moissons.

En partant de l'endroit appelé Huitième Portage, en remontant, on voit dans le premier champ, qui appartient à M. Pierre Beaupré et celui de son voisin Audette, l'orge, le blé, le seigle, l'avoine, les patates, les navets, etc., d'une beauté remarquable. Plus haut, en remontant le long de la rive Nord, on aperçoit la propriété d'un tout jeune homme nommé Victor Lambert, où il y a du blé magnifique; ce jeune colon a en outre un magnifique jardin où tout se fait remarquer sous le rapport de la belle venue et de la vigueur.

J'avais hâte d'arriver à la propriété d'un M. L. O. Touzin, dont on n'avait si avantageusement parlé sous le rapport d'une bonne culture: mes prévisions ont dépassé tout ce que j'avais pu imaginer. Son jardin que j'ai d'abord visité et qui a un demi arpent en superficie était encombré de différents légumes. Le tabac mesurait jusqu'à 42 pouces en longueur et de 20 à 21 en largeur; je n'avais jamais vu ailleurs de tabac d'une aussi grande dimension. C'était du Connecticut provenant de la graine qu'il avait achetée à votre Bureau, de même que pour ses graines potagères qui lui ont donné entière satisfaction.

Ses magnifiques légumes pourraient avantageusement être exhibés à nos expositions.

Il attribue ses succès aux nombreux renseignements qu'il puise dans la Gazette des Campagnes, à laquelle il est abonné depuis trois ans.

M. Touzin a en outre un verger où se trouvent des pommiers très-vivaces, pruniers, cerisiers, gualliers, groseilliers et framboisiers. Tout nous démontre qu'avec un bon système de culture le cultivateur peut se procurer non-seulement le nécessaire mais encore des fruits variés et succulents, sans compter un grand nombre de fleurs qui plaisent tant à l'œil.

J'ai ensuite visité les champs magnifiques de M. Touzin. Il a récolté au-delà de mille bottes de foin. Il m'a dit qu'il ne pensait pas en avoir autant, vu que c'était la première et la deuxième année qu'il avait ensemencé ses prairies, mais qu'il n'avait pas épargné la graine, mélange de mil, trèfle rouge, alsike, et trèfle blanc. Cela lui procurait un fourrage très-estimé des animaux et le regain lui donnait plus d'herbage à l'automne pour ses animaux. Il faut voir aussi si ses animaux sont gras. A leur apparence on s'aperçoit qu'ils appartiennent à un maître qui n'est pas avare de ses soins. Le blé était en javelle, et garnissait toute la terre; l'avoine prête à couper était magnifique; l'orge et le sarrazin ne laissaient rien à désirer; les navets et les patates promettaient beaucoup. Enfin pas un seul morceau de sa terre n'était négligé. Il a ensemencé en société avec son voisin Victor Bertrand qui le seconde dans ses travaux, trois arpents en blé et en seigle d'automne. Ils se sont associés pour une couple d'années: l'un est bâti de maison et l'autre d'une grange, et ils améliorent mutuellement leurs terres. Ainsi ce qui se fait avec l'entente de deux zélés cultivateurs, pourrait également se faire entre quatre, six, et même trente colons. L'union fait la force, dans les petites comme dans les grandes choses. Il est beau de voir des colons si encouragés, n'étant sur leurs lots que depuis trois ans. Ils ne restent pas les bras croisés, soyez-en sûrs.

Plus haut, au Neuvième Portage, se trouvent les magnifiques

propriétés des MM. Bélanger. Rien ne laisse à désirer; outre des grains d'une belle venue, de très-beaux légumes, on y rencontre aussi de magnifiques vergers. Les MM. Bélanger ont un superbe moulin à scie, et sont à construire un moulin à farine qui sera en opération l'automne prochain; ce qui empêchera les colons de parcourir une distance de 4 à 5 lieues pour faire moudre leurs grains. Les colons assistent aux exercices religieux à la paroisse de St. Ubalde Grâce au dévouement du Révérend M. de la Chevrotière les colons ont aussi l'avantage d'assister à une Messe sur semaine, dite une fois par mois à la résidence des MM. Bélanger.

Le succès des colons de la Rivière Batiscan est digne de remarque. Comme il y a encore de magnifiques lots à concéder, nous souhaiterions que ces lots fussent pris au plus vite. Rien ne peut coûter, surtout lorsqu'on est certain de recevoir le prix des pénibles travaux nécessaires par le défrichement d'une terre.

Je termine, M. le Rédacteur, en faisant des vœux pour la prospérité de tous ces bons colons et en invitant tous les jeunes gens à aller visiter cet endroit, bien persuadé que le succès de leurs devanciers leur fera choisir cette localité pour s'y établir.

UN AMI DU COLON.

St Stanislas, 2 septembre 1874.

### Exhibition de la Société d'Agriculture du Comté de Temiscouata

Un ami de notre feuille nous communique ce qui suit au sujet de cette exposition.

Le temps magnifique que nous avons eu le 10 septembre au village de l'Isle-Verte a contribué à amener sur les lieux de l'Exposition un grand nombre de visiteurs; jamais je n'ai vu une foule aussi considérable de cultivateurs dans nos expositions du Comté.

Les entrées au Concours ont aussi été plus considérables qu'à l'ordinaire. Il y a eu 501 entrées, partagées, comme suit: Etalons, 10; juments, 25; poulains de 1 an, 25; poulains au-dessus de 1 an, 40; bœufs de traits, 12; taureaux, 12; vaches, 10; génisses, 14; veaux, 8; bœliers, 19; brebis, 15; agneaux et agnelles 20; beurre, 28; sucre d'érable, 10; tabac, 17; choux, 10; oignons, 17; navets, 11; manufactures domestiques, 167; terre neuve, 20.

Parmi les animaux améliorés, il y avait de beaux sujets, surtout pour l'espèce chevaline; il y a eu réellement progrès sous ce rapport.

L'espèce ovine était bien représentée.

Le département des bêtes à cornes et de l'espèce porcine laissait beaucoup à désirer; c'était la partie la plus faible de l'exposition.

Le beurre était en grande quantité et de qualité supérieure. On s'aperçoit, d'année en année, que les cultivateurs comprennent l'importance qu'il y a de faire du bon beurre. Le prix de vente assez élevé du beurre depuis quelques années, compense amplement les soins qu'on apporte à sa fabrication.

Le département des manufactures domestiques était certainement le plus complet et fait honneur aux Dames qui ont su tirer un si bon parti de notre laine. Il y avait aussi des chapeaux en paille et en foin qui auraient pu figurer avec avantage à côté de ceux fabriqués dans les meilleures fabriques de nos villes.

Les légumes étaient en grande quantité et des plus beaux.

Le tabac en feuilles et en gâteaux était magnifique.

Les visiteurs n'ont pu se laisser d'admirer un magnifique champ de tabac Latakia appartenant à Ls. N. Gauvreau, éc., Membre du Conseil d'Agriculture. Ce tabac, dit notre ami, est supérieur par la quantité à n'importe quel autre tabac, même au Connecticut; et il était facile de s'en convaincre par la pousse prodigieuse des feuilles du tabac Latakia; aussi, la plupart des visiteurs ont-ils demandé de la graine de ce tabac pour le printemps prochain.

M. Gauvreau avait acheté la graine de ce tabac Latakia au Bureau de la Gazette des Campagnes, le printemps dernier.

L'exemple de M. Gauvreau devrait être suivi par les cultivateurs qui pourraient disposer d'un certain terrain pour la culture du tabac.

Par ce moyen les cultivateurs sauveraient une dépense annuelle d'à peu près \$1200 par paroisse; car l'achat de tabac que font

les cultivateurs se monte réellement à cette somme aussi considérable.

Le tabac peut être avantageusement récolté dans toutes les paroisses de notre district. Celui exhibé à notre exposition était très-beau. Plusieurs pieds de tabac ont été pesés, et ceux de M. Gauvreau pesaient jusqu'à 8 $\frac{1}{2}$  onces par pied. Souvent on mentionne dans les journaux la longueur et la largeur des feuilles de tabac, il me semble qu'on devrait plutôt mentionner la pesanteur de chaque pied; ce serait la meilleure méthode de connaître le rendement du tabac.

A trois heures de l'après-midi MM. les Juges firent leur rapport et les directeurs distribuèrent au delà de \$500 en prix. Les souscripteurs à la Société avaient en outre reçu, le printemps dernier, pour \$267 en graines de trèfle.

Aussitôt après MM. les Directeurs de la Société et les juges allèrent prendre part au dîner annuel préparé par M. Napoléon Côté. Outre quelques invités, la Société avait l'honneur de compter parmi leurs hôtes les deux membres du Comité, MM. Pouliot et Mailloux. Inutile de dire qu'en cette occasion les discours sur l'agriculture y trouvèrent leur à propos. Il y a tant à faire pour l'agriculture, que c'est dans de semblables occasions que l'on peut à cœur ouvert signaler à nos représentants ruraux tous les besoins de l'agriculture.—COMMUNIQUE.

### Nourriture qui convient aux animaux

La nourriture que l'on donne le plus souvent aux animaux, est le foin, la paille, le froment et l'avoine. Il y a encore beaucoup d'autres substances qui sont employées comme aliments, mais qui sont d'un usage moins fréquent.

Le foin est un des meilleurs que l'on puisse donner à nos herbivores; il nourrit beaucoup plus que les plantes vertes dont il provient.

Le foin a toutes les qualités désirables lorsque les plantes conservent une couleur légèrement verte, ou au moins tirent sur celle de la feuille qui meurt; lorsque les tiges sont menues, simples, faciles à casser, et ont conservé leurs feuilles ou leurs fleurs; l'odeur doit être agréable et légèrement aromatique; la saveur douce, plus ou moins sucrée, ne laissant dans aucun cas une impression aigre et acerbe.

Pour être bon, il faut que le foin soit fauché lorsque la majeure partie des plantes sont en pleine floraison; avant cette époque, il a moins de saveur.

Le foin nouveau n'est bon qu'autant qu'il est renfermé quatre ou cinq mois dans le fenil; quand il n'a pas eu le temps de suer, il peut, en fermentant dans l'estomac, susciter de très-violentes maladies.

Si le foin est rasé, chaque tige est enveloppée d'une couche de matière terreuse; cette matière irrite les intestins; son emploi a presque toujours des suites funestes pour les animaux qui le mangent.

Le foin rouillé est aussi nuisible à la santé des bestiaux, qui d'ailleurs, le recherchent peu; il est d'une difficile digestion, et ne convient en aucune façon aux animaux de travail.

La paille de froment est un assez bon aliment, lorsqu'elle est blanche, menue, fourrageuse, c'est-à-dire lorsqu'elle est associée à certaines plantes, telles que l'ivraie, les chiendents, les lisérons, le mélilot, le trèfle des champs, la lupuline, la gesse tubéreuse, etc. Ces plantes poussent naturellement dans les champs cultivés, et conviennent parfaitement à tous les bestiaux. La paille est encore meilleure lorsque le froment a été semé avec une prairie artificielle composée de luzerne, trèfle ou sainfoin, et que le plant de cette prairie a pu garnir, dès la première année, le bas de la gerbe.

Il est encore d'autres plantes qui se trouvent souvent avec le blé, et qui, loin de valoir la paille, en diminuent la qualité; tels sont la moutarde des champs, les chardons, les bleuettes, les pavots, l'hièble, les plantes désignées sous le nom vulgaire de grandes marguerites, les prêles, les gratterons, etc.

La paille hachée est avantageuse dans le cas de disette, ou lorsqu'on se trouve dans une position à ne pas avoir besoin du fumier: il faut alors avoir soin de la mélanger avec un peu d'avoine, et d'humecter le tout pour que l'animal, en soufflant dessus, n'écarte pas la plus grande partie de la paille hachée, qui est

plus légère que l'avoine. Mais dans les campagnes où l'on a besoin d'une grande quantité de fumier, là où l'on donne aux bestiaux plus de paille qu'ils n'en peuvent consommer, il faut mieux la leur donner entière.

La paille peut, comme le foin, être altérée par la rouille. Plusieurs maladies épi-zootiques paraissent avoir été occasionnées par l'usage des pailles rouillées. C'est donc un aliment dangereux.

L'avoine forme la principale nourriture des chevaux de travail; elle renferme une certaine quantité d'un principe sérieux qui lui donne une propriété stimulante et réchauffante, qui n'est pas sans utilité, et qui contribue à donner aux animaux qui la mangent, de la force et de la vigueur.

Quelle que soit la variété d'avoine présentée, on reconnaît qu'elle jouit de la propriété d'un bon aliment, si, abstraction faite de sa couleur qui n'indique rien, et du volume plus ou moins considérable de ses graines, elle est pesante à la main; si elle est coulante et s'échappe facilement des doigts, si son écorce est brillante et lustrée; si elle est sans odeur bien sensible; si son amande est blanche, sucrée, et laisse, en l'écrasant dans la bouche, une saveur agréable et farineuse; si elle est débarrassée de ses balles; si elle n'est pas mêlée de diverses graines, surtout de celles de la fusse moutarde, du raifort sauvage, de l'ivraie, etc., ou de corps étrangers, terres, plâtras, cailloux, poussière, etc. Mais dans toutes les circonstances que nous venons d'indiquer, c'est sur la pesanteur qu'on doit le plus insister; car, lorsqu'une avoine bien sèche sera en même temps bien pesante, ce sera une preuve qu'elle aura été bien récoltée, et que les marchands ne l'auront pas fait gonfler en l'arrosant d'eau chaude.

Beaucoup de cultivateurs font concasser grossièrement l'avoine avant de la donner aux animaux; ils attestent que cette méthode offre une remarquable économie, parce que plus d'un cinquième des grains d'avoine non concassés, est rendu dans les matières excrémentielles des animaux; qu'aussi, n'ayant laissé aucun principe nutritif, ils ont été donnés aux bestiaux en pure perte.

Le seigle est quelquefois employé comme aliment; il présente, sous ce rapport, plusieurs avantages qui doivent engager les fermiers à le cultiver. Il peut venir dans les terres sèches, arides, et qui ne peuvent donner d'autres plantes céréales: il résiste parfaitement au froid; enfin il est très-précoce, et peut fournir une excellente nourriture verte à une époque où le fourrage commence à devenir rare, on est dans la nécessité de diminuer la ration des bestiaux. Il sert, dans ce cas, de prairie momentanée, et peut être mangé par les vaches, et même par les moutons, si on a soin de le faucher lorsqu'il est encore tendre.

Le son est rafraîchissant et d'une digestion facile, si on ne l'administre pas en trop grande quantité; il est d'un usage très-commun; mais il est essentiel de s'assurer qu'il ne soit point vieux, ni n'ait aucune mauvaise odeur. On le présente aux animaux, sec ou mouillé. Le son seul, avec le fourrage, ne suffit pas à l'entretien d'un animal qui travaille; c'est plutôt une sorte de diète à laquelle on le soumet quand son santé est altérée.

L'orge est ordinairement employée en vert pour les chevaux surtout. On la donne à l'écurie pendant un mois ou six semaines, en ayant soin de la faucher avant qu'elle ait épié; car lorsque l'épi est sorti du fourreau, il devient trop nourrissant. Il faut que ce vert soit donné à l'animal poignée par poignée; car, si on en mettrait trop devant lui, il pourrait s'en dégoûter. Comme cette nourriture est très-substantielle, les animaux qui la mangent deviennent trop souvent sanguins.

La paille de l'orge est dure et nourrissante; il n'en est pas de même du grain qui forme un excellent aliment. On peut utiliser ce grain et le donner en place de l'avoine dans quelques circonstances, et surtout pendant les chaleurs de l'été. Il est plus rafraîchissant que l'avoine.

La farine d'orge, employée pour faire de l'eau blanche, remplace avantageusement le son, parce qu'elle est plus nourrissante; elle forme un aliment rafraîchissant que l'on donne aux chevaux lorsqu'ils sont malades.

La vesce, fève ou féverole, forme un aliment très-nourrissant. On estime que les chevaux sont mieux nourris avec les trois quarts d'un boisseau de féverole qu'avec un boisseau d'avoine; mais cette nourriture doit être donnée avec précaution, parce qu'elle est très-chauffante. La féverole a l'inconvénient d'être



dures et difficiles à mâcher; on est souvent obligé de la corcasser lorsqu'on la donne aux chevaux trop jeunes ou trop vieux. Réduite en farine et mélangée avec la boisson des vaches, elle forme pour ces animaux une excellente nourriture; réduite en pâte elle est employée avec succès pour l'engraissement des bœufs et des porcs.

La luzerne forme une excellente nourriture pour les vaches laitières; elle fournit un fourrage vert très-précoce et très-tendre; mais lorsque les bestiaux la mangent en quantité considérable, et surtout quand elle est couverte de rosée, elle les fait gonfler. On évite cet inconvénient en les faisant consommer à l'étable, en ayant soin de la donner exempte d'humidité et par petites rations.

Le trèfle des prés est une nourriture qui convient surtout aux femelles laitières; consommé en vert, il a peut-être plus que la luzerne l'inconvénient de gonfler les bestiaux; il demande alors les mêmes précautions.

Le sainfoin fournit un vert moins aqueux que la luzerne et le trèfle; il ne gonfle pas les bestiaux; c'est pour cette raison qu'il peut être pâturé sur place. Le sainfoin vient bien dans les endroits secs; fauché et converti en foin, il constitue un aliment très-nourrissant qui convient parfaitement aux chevaux.

Les patates forment un excellent aliment, que l'on conserve principalement pour les besoins de l'hiver; elles conviennent beaucoup plus aux bœufs et aux vaches laitières, qu'aux chevaux et aux moutons. Les patates ne doivent pas, en règle générale, former plus de la moitié de la nourriture des animaux. On croit que lorsqu'on les administre aux vaches dans le but de favoriser la production du lait, il vaut mieux les employer crues que cuites; et que si elles sont données pour l'engraissement des bêtes à cornes, il est préférable de les donner cuites; que, dans le premier cas, 20 à 22 livres semblent être la ration journalière que l'on ne peut dépasser sans inconvénient, et que dans le second cas on peut porter la ration jusqu'à 40 à 50 livres. On doit toujours donner aux bêtes un supplément de foin pour nourriture. — JULES CLÉMENT.

Petite Chronique

La pêche au saumon.—On constate une amélioration considérable dans les pêcheries de saumon de Québec. Dans quelques localités, le rendement s'en est accru de 300 pour cent. Ce résultat est attribué entièrement à la protection du poisson, quand il fraie, et à la diminution du nombre de filets en usage. La rivière Moisie, notamment, a beaucoup augmenté, et les effets bien-faisants de la diminution de la pêche aux filets sont rendus évidents par le fait qu'avec 15,000 brasses de filets, en 1859, la Moisie n'a donné 75,000 livres de saumon, pendant qu'en 1873, avec seulement 2,500 brasses de filets, elle en a donné 204,000 livres. — Journal de Québec.

Voilà comment on peut s'instruire.—Il y a quelques semaines quarante jeunes gens se réunissaient dans la salle du marché de Beauharnois pour fonder une société dans le but d'urir et d'instruire la jeunesse.

Aujourd'hui, grâce aux efforts généreux de plusieurs membres et au bienveillant concours de tous, ils sont en état d'annoncer au public que l'entreprise a réussi au-delà de toute espérance.

Cette société porte le beau nom de " Cercle Canadien du Beauharnois "

Exposition Agricole du Comté de St. Jean d'Iberville.—Cette exposition a eu lieu le 18 septembre dans notre ville avec son succès ordinaire, grâce au zèle et à l'intelligence des directeurs.

Les reues bovins et porcine étaient, comme toujours, représentés par des sujets d'une qualité supérieure, ainsi que la race chevaline où cependant les étalons au dessus de trois ans faisaient défaut. Nous ne savons pas exactement à quoi attribuer leur absence, car il est notoire qu'il s'en trouve dans le comté, de superbes échantillons en bon nombre. Les brebis et les objets manufacturés étaient en nombre un peu moindre que les années passées; mais, dans la plupart des classes, la qualité remplaçait la quantité. — Franco Canadien.

Fabrication du fromage dans le pays.—On estime que le fromage fabriqué dans 300 manufactures du Canada pendant l'année dernière vaudra \$5,000,000,

RECETTES

La brique à la vinaigrette contre les douleurs rhumatismales

Mettez une brique dans de l'eau bouillante. Laissez-la dans ce liquide jusqu'à ce qu'elle en ait pris la température. L'eau bouillante ne dépasse jamais 100 degrés et c'est déjà, veue le comprimez, un degré de chaleur fort honnête. Sans doute, on pourrait faire chauffer la brique sur un fourneau, ou devant le feu, mais alors on la chaufferait inégalement; n'ayant aucun moyen d'apprécier sa température, on pourrait la chauffer trop ou pas assez. Inutile de dire, je pense, que pour ne pas se brûler, il faut retirer la brique de l'eau bouillante avec une pelle ou mieux encore avec des pincettes. 2. Pendant que la brique est dans l'eau bouillante, vous trempez une grosse serviette ou un torchon dans une infusion de fleurs de sureau, que cette infusion soit chaude ou refroidie, peu importe. Vous tordez ce torchon de manière à ce qu'il ne reste qu'humide; puis le tendant sur une table vous l'aspergez de vinaigre, absolument comme les blanchisseuses aspergent d'eau le linge qu'elles trouvent trop sec pour être repassé. 3. Sur le linge humide préalablement bien étalé, vous déposez la brique que vous tenez par les pincettes. 4. Enfin vous enveloppez la susdite brique du torchon plein d'humidité. Ainsi préparée, la brique à la vinaigrette se met à nu sur la région douloureuse, à distance d'abord et puis tout-à-fait dessus.

La fumée qui s'en exhale n'est autre chose que de la vapeur d'eau, de sureau et de vinaigre, et cette fumigation est d'une efficacité réelle dans bien des souffrances. On ne laisse la brique appliquée que pendant une ou deux heures. — JULES CLÉMENT.

Matelas ou sommiers de mousse

Cueillez à la fin de septembre, la mousse la plus longue et la plus douce; faites-la sécher à l'ombre, puis battez-la sur une chaise afin d'en faire tomber la terre et sortir la poussière. Vous en faites alors des sommiers qui peuvent être placés sous des matelas de laine et même remplacer ceux-ci. Lorsque la mousse commence à s'affaïssir, il suffit de battre les sommiers sans même les décroûdre et ils reprennent toute leur élasticité. On assure que les matelas de mousse ne sont jamais rongés par les souris et ne peuvent servir de retraite aux puces et aux punaises. Nous ne saurions en trop recommander l'usage.

DEMANDE D'EMPLOI COMME FERMIER

UN fermier, ayant plusieurs années d'expérience dans la culture améliorée et ayant obtenu un diplôme de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne, sur les différents cours de cette institution, désire obtenir de l'emploi comme Fermier.

Il est possesseur d'un bon nombre d'animaux pur-ayrshire qu'il pourrait amener sur la ferme que l'on voudra lui confier.

S'adresser pour cela au Bureau de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière.

CHAMBRE PROVINCIALE DES NOTAIRES

AVIS est par les présentes donné que M. THOMAS PELLETIER, de KAMOURASKA, Comté de Kamouraska, se présentera devant la Chambre Provinciale des Notaires, à sa Séance du Sept Octobre prochain, qui se tiendra à Montréal, au lieu ordinaire des séances, à onze heures A. M., pour être examiné sur ses qualifications pour son admission à la pratique du Notariat.

H. A. A. BRAULT, Notaire,

D. S. C. P. N. M.

Montréal, 9 Septembre 1874.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT. retardataires



## LA "BRITON"

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef : 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada : 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,

Directeur-Gérant, Montréal.

F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

Les paroissiens de Ste. Anne et des environs qui désireraient obtenir une Police d'Assurance sur la vie, pourront s'adresser directement à

FIRMIN H. PROULX, Agent local

## COLLEGE COMMERCIAL-INDUSTRIEL

DE

St. Michel de Bellechasse.

Les Directeurs de ce célèbre établissement informent respectueusement le public qu'ils ont fait des améliorations considérables à leur Maison, et se sont assurés les services de deux Professeurs éminents.

Le Pensionnat, sous la direction et la surveillance de MM. Robichaud et Drapeau, tous deux recommandables par leur longue expérience dans l'enseignement, et pour les Diplômes Académiques des Sciences qu'ils ont obtenus, offre aux parents qui désirent assurer une bonne éducation Commerciale à leurs enfants, une haute garantie de succès.

Le prix de la pension est de \$7 par mois. Les classes s'ouvriront le Premier de Septembre prochain.

Pour l'avantage des élèves, qui seront d'origines différentes, les deux langues française et anglaise y seront également cultivées et parlées alternativement. MM. les Cultivateurs qui l'aimeront, auront la facilité de passer leurs produits si on a soin de les offrir avant que l'approvisionnement soit fait.

S'adresser à

M. G. ROBICHAUD,

Collège de St. Michel, Bellechasse.

AUJOURD'HUI, 1er AOUT,

S'OUVRENT LES

NOUVEAUX MAGASINS

DE

ARTHUR DION,

36, rue de la Couronne, et 168, rue des Fossés.

Exposition générale de Nouveaux Effets d'Épicerie tout récemment achetés.

L'encouragement si libéral que M. ARTHUR DION a reçu par le passé dans la ligne de commerce qu'il continue aujourd'hui lui donne la certitude que le public viendra avec empressement visiter son nouvel Établissement. Les nombreuses pratiques qu'il a acquises pendant vingt années qu'il a fait le commerce d'épicerie ont toujours été reçues avec politesse et servies avec

promptitude. Aujourd'hui le service se fera avec encore plus de diligence et gratuitement dans la ville, aux gares de chemins de fer, aux bateaux à vapeur et aux quais des goélettes.

M. Dion est aujourd'hui plus que jamais en mesure d'offrir des articles de premier choix. Tous les Effets d'Épicerie qu'il met en vente sont nouveaux et viennent d'être achetés sur les marchés d'Europe, des États-Unis et du Canada.

Il ne mentionne aucun article en particulier, car tous les consommateurs savent parfaitement qu'ils trouveront toujours chez lui tout ce dont ils peuvent avoir besoin.

Québec, 1er août 1874.

## MUSIQUE NOUVELLE !!

REQUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANÇAISES :

Fermez les beaux yeux.....	Poisot	50	centimes
Le domino rose.....	Arago	50	"
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35	"
Chanson de Jean Prouvaire.....	Halmès	60	"
Algyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50	"
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40	"
Premier amour.....	Rupès	50	"
Dernier amour.....	"	50	"
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40	"
Rappelle-toi.....	Rupès	50	"
Noble coursier.....	Henrion	35	"
Chanson d'été.....	Rupès	60	"
L'élève obstiné.....	Hausser	25	"
Marthe.....	Rupès	50	"
O la menteuse.....	Henrion	25	"
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50	"
Passer, beau voyageur.....	Le Beau	35	"
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40	"
Si vous m'aimiez.....	Rupès	50	"
Je n'ose la nommer.....	Bérat	25	"
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boissière	30	"
La Colombe.....	Valenti	50	"

## ALBUMS DE CHANT

Recueil de romances françaises illustrées et richement reliés — Boissière. — \$8.00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAUD

COLLECTION des ROMANCES de..... H PROCH

LES RAYONS D'ITALIE, — Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique  
114 rue St. Jean, QUÉBEC.

## DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 avril, 1874.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.